

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.
PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERTIONS :</p> <p>Annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50 id.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs.</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p>
<p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		
<p>en traite de gré à gré pour les autres insertions</p>		<p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.</p>

Monaco, le 5 Juillet 1868.

NOUVELLES LOCALES.

La journée de dimanche dernier a commencé par une chaleur excessive, mais, vers onze heures du matin, le ciel s'est couvert; l'orage était imminent; il n'a pas tardé à éclater. Rafales de vent et de poussière, éclairs déchirant la nue, tonnerres grondant dans la montagne, tout cela fut bientôt suivi d'une forte averse, mais qui dura peu. Il semble que le ciel ait voulu seulement accorder un jour de congé aux cantonniers chargés d'arroser les routes. Cette pluie n'en a pas moins rafraîchi le sol et l'atmosphère, et la soirée a été magnifique. On s'est promené sur la baie, on a chanté, on a fait de la musique sous un ciel parsemé d'étoiles, mais l'orage a de nouveau éclaté dans la nuit de lundi à mardi. Ces averses peu abondantes mais fréquemment répétées rendent l'été fort agréable, à Monaco.

Lundi dernier, les musiciens de l'orchestre du Casino ont à leur tour inauguré la saison d'été en s'installant sur la terrasse située au-dessus du péristyle du Cercle. Ce soir là et les jours suivants, la place de Monte Carlo était remplie de promeneurs, et, sur la terrasse du Café-Divan, une foule de consommateurs savouraient le moka et humaient le londrès aux sons d'une excellente musique.

A ce propos, disons que les concerts du Casino sont toujours l'objet des applaudissements sincères des étrangers amenés parmi nous par la saison des bains. Les programmes sont composés avec goût, exécutés avec une science et un ensemble parfaits. Avec l'audition des morceaux des grands maîtres nous avons souvent le plaisir d'entendre quelque composition inédite; car l'orchestre du Casino n'est pas seulement composé d'exécutants. Parmi ces artistes, plusieurs jeunes gens ont déjà fait leurs preuves comme compositeurs. Inconnus encore, tout nous fait croire que leur réputation grandira dans un temps peu éloigné. Ainsi M. Bellini, un nom d'heureux augure, a déjà noté plusieurs mélodies d'un sentiment exquis; M. Albrecht, un fantaisiste, fait de la musique imitative, et sa *Photographie de Monaco* est une page fort réussie et très-divertissante. Nous aimons beaucoup les *Nuits d'été* — les *Lucioles*, composées par le chef d'orchestre. Les mélodies de M. Lucas éveillent dans l'âme de l'auditoire les mêmes sensations que nous font éprouver les harmonies mystérieuses de la nature, surtout en

ce pays merveilleux, qui attire de nouveau lorsqu'on l'a vu une fois, et qu'on regrette encore lorsqu'on l'a quitté.

Si l'hiver est à Monaco une saison de fêtes et de plaisirs, l'été est consacré aux grands travaux de construction et de réparation. La main intelligente qui a créé Monte Carlo ne se lasse pas, et, après avoir tant fait déjà, elle trouve toujours quelque chose à faire ou à perfectionner. Depuis quelques jours les ouvriers sont à l'œuvre dans une partie du jardin qui entoure le Cercle des Étrangers. Ils exécutent des fouilles, et l'on va commencer de ce côté l'œuvre d'agrandissement et d'embellissement du Casino.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco du 1^{er} au 30 juin 1868, est de 4,344.

Il n'est pas inutile, en cette saison, de donner quelques avis aux baigneurs. Aussi empruntons-nous à la *Revue de Cannes* les conseils suivants qui nous paraissent excellents :

Ces conseils, nous dit M. le Dr Lalesque, peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

- 1° Ne pas se baigner le matin de bonne heure, au sortir du lit, ni avant dans la nuit; adopter l'intervalle compris entre huit heures du matin et sept heures du soir.
- 2° Prendre un peu de repos avant le bain lorsqu'on a le sang échauffé par un long voyage, ou le corps suant à la suite d'un exercice pénible ou de quelque promenade trop rapide et trop prolongée.
- 3° Ne pas se baigner aussitôt après avoir mangé; attendre trois ou quatre heures selon l'activité de l'estomac, pour que la digestion soit complètement achevée.
- 4° Ne permettre le bain aux enfants et aux personnes faibles qu'après leur avoir fait rompre le jeûne par un léger repas, suivi de trois ou quatre heures d'exercice modéré. Cet exercice est également salutaire aux personnes bien portantes.
- 5° Renoncer à l'usage du bonnet de taffetas ciré, qui a le grave inconvénient, non seulement de s'opposer à la transpiration de l'enveloppe crânienne, mais même de la refouler, et de causer des névralgies ophthalmiques.
- 6° Se coiffer d'un chapeau de paille à larges bords, au travers duquel l'air et l'eau pénètrent également bien, et qui, de plus, a l'avantage de préserver la tête de l'ardeur du soleil.
- 7° Se mouiller la tête en entrant dans la mer.

Ce rafraîchissement est essentiellement favorable, parce qu'il prévient les céphalalgies, les pesanteurs de tête, l'insomnie, l'agitation dans le sommeil, si fréquentes, pour ne pas dire inévitables, chez les baigneurs qui négligent ou frondent l'ablution de la tête.

8° Ne pas rester au bain dans une immobilité complète, mais éviter d'en sortir et d'y rentrer alternativement comme on le fait souvent.

9° Sortir du bain avant l'arrivée du second frisson, qui doit être calculé à partir du moment où le premier saisissement occasionné par l'entrée à la mer est dissipé, jusqu'au moment où, la sensation du froid s'accroissant, on frissonne encore et l'on éprouve des resserrements spasmodiques, des contractions involontaires.

10° En sortant de l'eau « s'essuyer vite avec du linge bien sec, mais sans être chauffé, depuis les pieds jusqu'à la tête, en frictionnant assez fortement la peau, sans crainte de la faire rougir, et prendre un léger exercice rendu d'autant plus actif qu'on se sentira plus refroidi. »

11° Ne pas user d'eau tiède ou chaude, pour se laver les pieds au sortir du bain, et se servir de l'eau de mer froide puisée au bassin ou à la plage.

12° Ne pas suivre le conseil, trop souvent répété, de ne point s'essuyer le corps en sortant du bain, et de garder sur la peau l'eau adhérente à la surface. Cette pratique fait perdre complètement l'effet du bain, et même encourir les plus grandes chances de contracter les maladies produites par le contact trop prolongé du froid sur l'enveloppe extérieure de nos organes.

Bains chauds d'eau de mer.

Un grand nombre de personnes qui ne peuvent pas supporter les bains froids usent avec avantage des bains d'eau de mer chaude ou tiède. Beaucoup de malades en ressentent aussi le salutaire effet.

Dans ces bains, dont la température doit varier selon l'âge, le tempérament, la force du sujet ou la nature de la maladie, l'absorption est plus considérable et plus prompte que dans les bains froids; on doit donc les employer toutes les fois qu'on veut faire pénétrer dans le corps une quantité plus grande des diverses substances dont l'eau de mer est composée.

Ajoutons qu'on peut prendre des bains chauds d'eau de mer à l'établissement balnéaire de Monaco, ainsi que des bains d'eau douce.

CHRONIQUE.

Sept nouvelles lignes viennent d'être concédées à la compagnie française des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée; cinq à titre définitif, d'une longueur de 169 kilomètres, et ayant droit à une subvention de 42,400,000 francs, et deux à titre éventuel, d'une longueur de 80 kilomètres et ayant droit à une subvention de 14 millions.

Une gare maritime va être établie à Trinquetaille, faubourg d'Arles, sur la rive droite du Rhône (France.) Cette localité, qui communique avec la ville par un vieux pont de bateaux, est des plus curieuses par son site et par ses vestiges de temples et de thermes antiques.

On parle d'un vélocipède à vapeur avec lequel on pourra parcourir de très-grandes distances en une demi-journée, sans autre embarras que de porter un demi-litre d'éther dans sa poche. Cette invention est due à un français.

Le concours institué au théâtre impérial de l'Opéra-Comique de Paris pour la mise en musique du poème qui a pour titre: *Le Florentin*, sera clos définitivement le 30 juillet prochain.

La Compagnie des chemins de fer de la Haute Italie, vient de prendre l'initiative d'une réduction de prix, qui a été accueillie avec faveur et qui pourrait bien amener une révolution dans la question économique de nos chemins de fer. Jusqu'ici on avait semblé faire tout ce qui était possible pour entraver la circulation. La réduction opérée, aura pour but de forcer les voyageurs à se mettre en route, et il y a lieu de croire que les recettes s'en ressentiront d'autant et que les garanties que paie le gouvernement diminueront dans des proportions sensibles pour peu que les autres Compagnies imitent l'exemple.

Nous reproduisons l'avis suivant pour ceux de nos lecteurs qui ont des relations avec Malte et Messine.

La direction générale des postes fait savoir au public qu'en vue de faciliter les relations épistolaires entre la France et l'île de Malte, l'administration des postes échangera désormais des dépêches avec Malte, au moyen des paquebots du commerce qui partent tant de Marseille pour Malte que de Malte pour Marseille, les 7, 17 et 27 de chaque mois, et effectuent le trajet d'un port à l'autre en trois jours.

Aux autres dates, l'administration des postes françaises et l'office de Malte continueront, toutes les fois qu'il y aura avantage à le faire, à s'expédier réciproquement des dépêches au moyen des paquebots-poste français naviguant entre Marseille et Messine, et des paquebots-poste italiens reliant Malte à Messine.

Notre correspondant de Gènes nous écrit que les travaux du chemin de fer de l'Est sont poursuivis avec la plus grande activité sur toute la ligne. Les rails traversent déjà le pont établi sur la rivière de *Bisagno*. Si l'on en croit les entrepreneurs, la ligne entre Gènes et Chiavari sera inaugurée pendant le mois d'août. Mais il ne faudrait pas trop prendre cette promesse à la lettre, car on n'a pas oublié que la ligne de Savone, dont l'inauguration était annoncée depuis longtemps, vient d'être à peine livrée à l'exploitation.

On lit dans le *Journal de Nice*:

Dimanche dernier, la reine de Mohélie Djouma Fatouma, est arrivée à Marseille. Le consul Anglais est allé chercher la souveraine des Iles Comores, à bord du navire qui l'a amenée en Europe, et l'a conduite au Grand Théâtre, où elle a été naturellement l'objet de la curiosité générale.

Djouma Fatouma a quitté Marseille pour se rendre à Paris, où un appartement lui a été retenu à l'hôtel du Louvre, et de là à Londres. Avant de se rendre à Paris, cette princesse au *teint bruni*, doit, dit-on, visiter Toulon, Aix, Valence, Lyon, Dijon et les localités les plus intéressantes du parcours de la Méditerranée à Paris, et peut-être Nice.

M. l'abbé Tisserand, aumônier du Lycée impérial de

Nice, vient de faire paraître à la librairie C. Cauvin, deux petits volumes, formant la suite de sa série des *Douze mois du Lycéen*. Ces opuscules qui ne laissent rien à désirer au point de vue de la typographie, se recommandent aux mères de famille, par des conseils moraux et d'excellentes maximes à la portée de la jeunesse.

GERBE PARISIENNE.

Le plus spirituel des avocats journalistes, M. Guérin, trace la physionomie des chevaliers d'industrie et de police correctionnelle qui prennent la qualité d'homme de lettres.

C'était là un des chagrins de Léon Gozlan. Cette usurpation du noble patrimoine qu'il honorait le blessait et l'irritait: il proposa un jour au comité des gens de lettres de protester toutes les fois qu'un voleur ou qu'un repris de justice compromettrait, en le prenant, ce titre d'homme de lettres. Mais comment formuler la protestation? Là était la difficulté.

Il demandait, quant à lui, pour chaque abus, la publication de la note suivante: « Un tel, qui devant la sixième chambre a déclaré exercer la profession d'homme de lettres, ne fait pas partie de la Société des gens de lettres. »

Il fut objecté à Léon Gozlan qu'on ne pouvait dénier le titre de membre d'une société qu'à celui qui le prenait indûment, mais qu'on pouvait se dire un littérateur sans faire partie de la société des gens de lettres; et sa motion tomba dans l'eau.

Et les choses continuèrent et empirèrent même. Cela tient au vague et à l'élasticité du métier d'homme de lettres. Toutes les autres professions peuvent se vérifier; elles montrent un matériel, des outils, des brevets, des diplômes, des contrats d'apprentissage, des habitudes particulières, des vêtements spéciaux. Un charbonnier ne porte pas le costume d'un meunier, par exemple, ni un chiffonnier celui d'un agent de change. Mais la profession d'homme de lettres brave tout et se prête à tout. On peut être élégant comme la fleur de la *crevaillon*, pour employer le mot de Saint-Amant; mais on serait crotté jusqu'à l'échine comme Colletet que cela n'irait que mieux pour la vraisemblance. L'homme de lettres se dérobe à toute obligation, à tout classement, à tout costume. Pas de mesure à lui appliquer, pas de pierre de touche pour le mettre à l'épreuve. Le Protée antique n'était qu'un homme de lettres maritime.

Les outils de la profession sont à la portée de la plus haute opulence comme de la plus profonde misère. On peut écrire avec une plume en diamant et avec des manchettes de dentelles comme Buffon, de la même manière qu'on peut écrire avec la dernière des plumes de la dernière oie; on peut même et au besoin se passer de cet engin.

Vous demandez une plume à votre homme de lettres, il exhibe une allumette; vous cherchez de l'encre; inutile, il écrit avec son sang; du papier, tout lui en sert: la table, le mur, la terre, le sable, le marbre. Au lieu de peindre son idée, il l'a sculptée, un clou lui suffit pour cela: s'il a un diamant de vitrier, c'est à merveille; s'il n'a qu'un morceau de charbon, il s'en contente; s'il n'a rien, il lui reste son doigt sur la poussière. Il charbonnera sur le mur comme Voltaire à la Bastille, ou Béranger dans son grenier; il écrira sur les vitres comme François I^{er}, sur le sable comme Popilius, sur une écaille d'huître comme Aristide. Vous ne l'embarrassez jamais.

Ne sait-il pas écrire? il sait penser. Ne sait-il pas lire? il est l'homme de la nature. — S'il ne parle pas français, c'est un poète populaire. — S'il parle patois, c'est un troubadour.

Voilà pourquoi cette facilité de pouvoir s'improviser homme de lettres a séduit tant de voleurs et même d'assassins. On se souvient que Lacenaire prenait ce titre, et que Fieschi le revendiquait sous prétexte de quelques commentaires qu'il avait eu l'intention d'écrire sur un poète italien.

Bref, cette qualification est devenue si banale qu'il n'y

a plus que ceux qui auraient le droit de la prendre qui la repoussent.

Empruntons les dernières nouvelles théâtrales à M. Gustave Bertrand:

Le Théâtre-Français est tout grec depuis quelque temps: *Le Coq de Miculle*, *La Revanche d'Iris*, voilà pour Thalie; Melpomène a réclamé et voici un nouvel *Agamemnon* après tant d'autres. Celui-ci a la prétention d'être fidèlement traduit de l'antique; le malheur est qu'au lieu de remonter aux sources premières, aux vrais originaux, c'est-à-dire à Eschyle, à Sophocle, M. de Bornier a jugé à propos de reprendre la légende nationale hellénique d'un poète romain, de valeur assez contestable, et pour qui cette légende n'était déjà plus, comme pour nous, qu'un exercice d'école et d'académie. Pourquoi ne pas faire au vieil Eschyle lui-même l'hommage de cette résurrection? Après cela il faut donner acte au traducteur, trois ou quatre fois lauréat académique, de nombre de beaux vers. C'est moins un drame qu'un défilé de scènes et de personnages; ils sont là une dizaine qui ont, chacun à son tour, une égale part dans la distribution des tirades.

Le Gymnase vient de donner deux petites comédies nouvelles, *Les Amendes de Thimothée* et *Une journée de Diderot*.

Je vous recommande, lecteur, de jeter parfois un regard sur tous ces carrés de papier, fragments de livre ou de journal, où une jolie marchande enveloppe le tabac. Cette lecture est parfois pleine d'imprévu. Voici par exemple une appréciation assez juste de l'esprit français trouvée dans une découpe de journal:

Ce qui distingue le caractère intellectuel de la France, c'est la précision, la formule judicieuse, l'élégance délicate, le goût pour ainsi dire infallible, la raison saisissante, l'atticisme pur et correct, l'élévation, compagne de la simplicité sans emphase.

C'est à la réunion de ces qualités rares qu'elle doit sa place au premier rang des nations.

Prenez l'esprit français sous toutes les formes, vous le trouverez toujours vif, alerte, éveillé: dans l'atelier de l'ouvrier et de l'artiste, dans les camps, sous la tente du soldat comme au parterre du théâtre, fin, gai, clairvoyant, pénétrant les beautés en apparence les plus étrangères à ses habitudes, mais instinctivement devinées par lui; insouciant du danger, souriant à la vie, héros en face de la mort; léger et sérieux, il est prêt à tout, brillant partout.

VARIETÉS.

La recherche d'un héritier.

NOUVELLE.

Lord Grosbrouff était riche et célibataire. Il aurait donc pu être heureux, s'il n'y avait eu dans son existence ce que l'on appelle avec raison, un ver rongeur.

Un jour, en récapitulant son immense fortune, lord Grosbrouff s'était demandé qui la posséderait après sa mort. Une sœur avec qui il avait vécu brouillé, avait bien laissé un fils, mais il se sentait fort peu disposé à l'enrichir.

Il résolut de chercher un héritier qui eût d'autres mérites que celui d'être son neveu.

Un héritier! Rien ne semble plus facile à trouver. Lord Grosbrouff exigeait trop de l'heureux mortel, qui serait admis à posséder sa fortune.

Il le voulait pauvre, jeune, beau désintéressé, honnête en un mot, il fallait que ce phénix des héritiers fût doué de toutes les qualités physiques et morales.

Lord Grosbrouff, esprit original et un peu excentrique, avait depuis longtemps en aversion le mariage.

Il avait aimé une belle jeune fille et avait cru un moment en être aimé. Le jour où la jeune fille donna sa préférence à un autre, il résolut de la regarder comme morte et de rester fidèle à ce premier amour.

Pour s'étourdir, il se lança dans les spéculations les plus folles. Le hasard se plut à favoriser sa témérité. Là où plus d'un autre se serait ruiné, il tripla ses capitaux.

Ce fut alors, qu'il se demanda s'il trouverait un homme qui méritât d'être son héritier.

Il commença aussitôt ses recherches.

Dans les salons, comme dans la mansarde, il ne vit partout que gens avides ou vicieux. Personne qui réalisât l'idéal rêvé, personne qui lui parut digne de sa succession.

A cette époque, une danseuse du Kings-Théâtre était à la mode parmi les jeunes gens de la haute société de Londres.

Lord Grosbrouff demanda à lui être présenté. Un moment il crut oublier ses anciennes amours. Olympe Z... était française, et de plus très-belle. Ses admirateurs disaient qu'elle faisait à la fois revivre Vénus et Terpsichore. Lord Grosbrouff essaya de lui découvrir assez de vertus pour lui léguer sa fortune, mais il ne put y réussir.

Sa déception fut grande. Inutile de dire qu'il regretta surtout en elle une héritière.

Quelque temps après, il vint à l'idée de lord Grosbrouff d'instituer John, son valet de chambre, son légataire universel.

Le pauvre garçon était né domestique. Son père était cocher, sa mère cuisinière, lui-même avait porté la livrée dès l'âge le plus tendre.

Lord Grosbrouff se demanda pourquoi, il ne corrigerait pas envers lui l'injustice du sort.

Pour la première fois, il se mit à le considérer avec quelque attention. John n'était pas laid. Peut-être, n'était-ce que sa livrée qui lui donnait l'air niais ?

— John, mon ami, combien gagnes-tu par mois ?

— Un souverain et trois couronnes, milord.

— Es-tu satisfait ?

— Dame, milord, si je gagnais deux guinées, je le serais encore plus.

— Tu les auras.

— Oh ! merci, milord.

— Dis-moi, John, si tu étais riche, que ferais-tu ?

— Ce que je ferais ?

— Eh bien !

— Ce que je ferais ?

— Comment tu l'ignores ?

— Oh ! non, milord. Au lieu de cirer moi-même, tous les matins, les bottes de votre seigneurie, je les ferais cirer.

Lord Grosbrouff se mordit les lèvres. Il renvoya brusquement John, qui s'en alla tout étonné et regrettant sa hardiesse.

Notre Anglais crut un jour, dans un voyage qu'il fit à Paris, trouver son héritier au haut de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Il y était depuis un moment, lorsqu'il vit s'avancer un jeune homme pâle, défiguré.

— Allons, disais à haute voix le jeune homme qui se croyait seul, il faut en finir ! Vil métal qui causes mon malheur, je te maudis.

— Voilà, sans doute, se dit lord Grosbrouff, une victime du jeu ou de l'amour. Si je tentais de le sauver?... Peut-être trouverais-je en lui un héritier. Mon ami quelle est la cause de votre chagrin ?

— J'aime une jeune fille et j'en suis aimé. Hier, je la demande pour épouse à son père. Il me la refuse, en disant qu'elle est trop jeune encore. Aujourd'hui, il l'accorde à un vieillard ! A la vérité, le vieillard est riche et moi je suis pauvre. Il ne me reste donc plus qu'à mourir !

— Mourir à votre âge ! Non, vous ne mourrez pas, je veux que vous viviez. Je suis très riche et je vous ferai mon héritier.

— Votre héritier ! Vous vous moquez de moi, ou plutôt vous êtes fou. Laissez-moi.

Et le jeune homme se débarrassant de l'étreinte du lord, se précipita dans le vide.

Lord Grosbrouff atterré, fut tenté un moment de le suivre. Une idée le retint. S'il se tuait, son neveu héritait de lui. Lord Grosbrouff résolut de chercher dans les cinq parties du monde, ce qu'il n'avait pu trouver, ni en

France, ni en Angleterre.

Il alla en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Russie, en Danemarck. Il visita les principales contrées de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique. Il vécut parmi les Indiens du Mexique et parmi les tribus sauvages de l'Australie : toujours à la recherche de ce mythe insaisissable, qui s'enfuyait chaque fois qu'il croyait l'avoir trouvé.

Dix années s'écoulèrent. Le malheureux n'était plus que l'ombre de lui-même. Les fatigues de ses voyages et surtout l'idée opiniâtre qui le persécutait, l'avaient tellement changé que ses amis eurent de la peine à le reconnaître à son retour en Angleterre. Lord Grosbrouff ne voulut pas s'apercevoir de leur étonnement, il feignit d'ignorer le dépérissement de son corps, et cependant l'idée qu'il se mourait, ne faisait qu'augmenter son activité dévorante.

Tous les moyens lui semblaient bons et il les employait tous.

Un jour, les lecteurs du *Times* lurent une annonce ainsi conçue :

On demande un héritier,
S'adresser à lord Grosbrouff.

Le salon de lord Grosbrouff ne désemplit bientôt plus. Tous les jours, il recevait une foule d'individus qui venaient faire valoir les qualités qui les rendaient à ses yeux, plus ou moins indignes de son héritage.

Lord Grosbrouff finit par tomber sérieusement malade. Les médecins déclarèrent que le moral étant chez lui encore plus attaqué que le physique, il guérirait s'il parvenait à se débarrasser de sa préoccupation.

Lord Grosbrouff se serait en effet rétabli, s'il n'avait été trop impatient de recommencer ses recherches.

Un jour, que le temps était beau, il voulut se lever et sortir. Il se repentit bientôt de son imprudence. Au détour d'une rue, il chancela, et il serait tombé, si un jeune homme n'avait été là pour le soutenir. Néanmoins, il s'évanouit.

Lorsqu'il revint à lui, il fut tout étonné de se trouver couché dans un appartement qui lui était entièrement inconnu.

Une jeune personne était assise à son chevet.

Bientôt entra le jeune homme qui l'avait si charitablement secouru, suivi d'un personnage habillé de noir.

— Et bien ! comment trouvez-vous le malade ?

— Mal, très mal, dit le médecin, il mourra d'un moment à l'autre. Vous avez eu tort de le recueillir ainsi chez vous. En le faisant porter dans un hôpital, vous n'en auriez pas moins obéi aux lois de l'humanité.

— Ma femme et moi, répondit simplement le jeune homme, n'avons pas réfléchi. En lui donnant nos soins, nous n'avons cru faire que notre devoir.

— Du moins, savez-vous qui il est ?

— Nous l'ignorons.

Tandis que le jeune homme parlait, une joie immense s'emparait de lord Grosbrouff. Il avait enfin trouvé ce qu'il cherchait depuis longtemps, une âme généreuse, un cœur loyal et désintéressé !

Il ne pensait pas à la mort qui allait le frapper. Elle pouvait venir maintenant ! N'avait-il pas atteint son but ?

Pendant qu'il faisait ces réflexions, le jeune homme et la jeune femme s'étaient retirés avec le médecin. Une idée vint tout à coup à l'esprit du vieillard. Il eut peur de mourir avant d'avoir fait son testament, avant d'avoir disposé de sa fortune. Cette idée seule suffit pour lui donner la force de sauter à bas du lit. Mais ses forces le trahirent encore, il put cependant se cramponner aux rideaux.

Une lettre décachetée gisait à ses pieds, il s'en saisit et en lut la suscription : Monsieur Frédéric Malcom.

En ce moment le jeune homme rentrait.

— Vous vous nommez Frédéric Malcom ? dit le moribond d'une voix étranglée.

— Monsieur....

— Répondez donc, répondez....

— Oui, je me nomme ainsi.

Le vieillard, de pâle qu'il était, devint livide. Il poussa un profond soupir et tomba.

Le jeune homme s'élança vers lui et lorsqu'il l'eut relevé, il s'aperçut qu'il était mort.

Frédéric Malcom était le neveu que lord Grosbrouff avait voulu déshériter. Par un effet étrange du hasard, c'était aussi la seule personne qu'il eût jugée digne de son héritage.

TH. HENRY.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 Juin au 3 Juillet 1868.

CASSIS. b. *Souvenir*, français, c. Mireur, chaux
 GOLFE-JUAN. b. *St-Louis*, id., c. Jeume, sable
 ID. b. *St-Michel*, id, c. Isoard, id.
 VINTIMILLE. b. *Vintimille*, italien, c. Pisan, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, français, c. Julien, sable
 ID. b. *l'Elan*, id. c. Ricord, id.
 ID. b. *Joseph Marie*, id. c. Montolivo, id.
 NICE. b. v. *Progrès*, id. c. Giuliani, m. d.
 ID. id. id. id. sur lest
 GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, sable
 MARSEILLE. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Palmaro, m.d.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. id. id. id. id.
 MENTON. b. *Amazon*, italien, c. Galloti, sur lest
 SUNDERLAND. trois mâts *Percy*, anglais, c. Dutchon, houille
 NICE. b. *Trois frères*, français, c. Forconi, m. d.
 ID. b. *Marie*, id. c. Gonstantin, id.
 ANTIBES. b. *Deux amis*, id. c. Cristin, briques
 ID. b. *le Clairon*, id. c. Cristin, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, id. c. Mictor, sable
 GOLFE EZA. b. *St-Joseph*, id. c. Giordan, chaux
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, français, c. Julien, sable
 ID. b. *Camille*, id. c. Giraud, id.
 NICE. b. *Conception*, italien, c. Massafarro, m. d.
 ID. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 MARSEILLE. b. *Philanthrope*, français, c. Jacquet, briques
 GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, sable
 ANTIBES. b. *Eveline*, id. c. Orengo, briques
 GOLFE JUAN. b. *Deux sœurs*, id. c. Massa, sable
 ID. b. *Jeune Eugène*, id. c. Fouque, id.
 ID. b. *Jeune Marie*, id. c. Fouque, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, français, c. Audibert, sable
 NICE. b. *St-Jean*, id. c. Dalais, m. d.
 SAVONE. b. *Conception*, italien, c. Massafarro, planches

Départs du 27 Juin au 3 Juillet 1868.

MENTON. b. *Souvenir*, français, c. Mireur, chaux
 GOLFE JUAN. b. *St-Louis*, id. c. Jeume, sur lest
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 VINTIMILLE. b. *Vintimille*, italien, c. Pisan, id.
 GOLFE JUAN. b. *Marie Claire*, français, c. Julien, id.
 ID. b. *Elan*, id. c. Ricord, id.
 ID. b. *Joseph Marie*, id. c. Montolivo, id.
 NICE. b. v. *Progrès*, id. c. Giuliani, id.
 ID. id. id. id. id.
 GOLFE JUAN. b. *Trois amis*, id. c. Castillon, id.
 MENTON. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Palmaro, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 ID. id. id. id. id.
 AVENZA. b. *Amazon*, italien, c. Galloti, id.
 NICE. b. *Trois frères*, français, c. Forconi, id.
 ID. b. *Marie*, id. c. Constantin, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Joseph*, id. c. Victor, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *Elan*, id. c. Ricord, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.
 MENTON. b. *Eveline*, français, c. Orengo, id.
 GOLFE JUAN. b. *Résurrection*, id. c. Orengo, id.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Massafarro, planches
 MENTON. b. *St-Jean*, français, c. Dalais, m. d.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *Trois sœurs*, français, c. Castagne, id.
 NICE. b. v. *Charles III*, national, c. Ricci, id.

A LOUER
UN VASTE MAGASIN
Pouvant servir d'Entrepôt, situé au Port de Monaco.

S'adresser à M. le Receveur des Domaines.

A VENDRE OU A LOUER JOLIE VILLA
près du Casino.

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser pour les renseignements : à M. Marquet, entrepreneur à Monaco, ou à M. Lavittonnière, employé au Casino.

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES
par HENRI MÉTIVIER.
Deux volumes grand in-8° — Prix : 3 francs.

La Sténographie
Par CH. TONDEUR. — Prix : 1 Franc.

A VENDRE :

ETUDE de M^e Bellando, Notaire (Monaco).

HOTEL BELLEVUE

Chambres au midi à louer au jour, à la semaine et au mois.

A LOUER présentement **UN BON PIANO.**
S'adresser à M^{me} PREISS, rue du Milieu, n^o 14.

M. ALBIN, HORLOGER de Nice, venant le samedi de chaque semaine à Monaco, où il est appelé par les travaux de réparation et de remontage des pendules à l'établissement du Casino, s'empresse d'offrir ses services aux habitants de la Principauté et aux nombreux étrangers qui y séjournent.

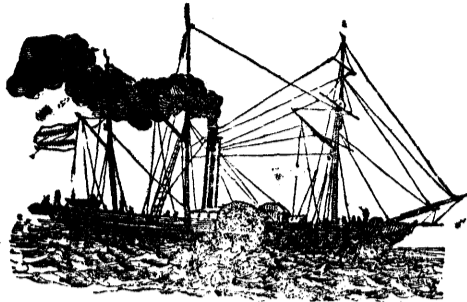
M. ALBIN se charge de fournir dans le plus bref délai et aux meilleures conditions, tout ce qui concerne sa partie, ainsi que les objets en orfèvrerie et en bijouterie qu'on aurait à lui demander.

S'adresser pour les réparations et les achats à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo, et au concierge du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n^o 11 et place du Casino.

CORRESPONDANCE
entre Nice & Monaco.



Le service des bateaux à vapeur est réglé comme suit :

DÉPARTS DE NICE :

A 11 h. du m. et à 5 h. du soir.

DÉPARTS DE MONACO :

A 1 h. du soir et à 10 h. 1/2 du soir.

OMNIBUS ENTRE NICE & MONACO

DÉPART TOUS LES DEUX JOURS.

De Nice à 10 heures du matin ; — de Monaco à 8 heures du matin.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

Omnibus entre Monaco & Menton

DÉPARTS DE MONACO :

1^{er} Départ 8 h. du m. — 2^e départ 1 h. du soir.
3^e — 4 h. du soir. — 4^e (du Casino) 10 h. soir.

DÉPARTS DE MENTON :

1^{er} départ 10 h. du matin — 2^e départ 1 h. du soir
3^e — 4 h. 1/2 du soir — 4^e — 7 h. —

Prix des places : fr. 1,750 — à Monaco, place du Palais ; — à Menton au bureau des Messageries Impériales

HOTEL DU PRINCE ALBERT

tenu par E. REY

Place du Palais, Monaco

Cet hôtel entièrement remis et meublé à neuf offre aux familles Etrangères le calme et la tranquillité d'une maison particulière.

Pension, Restaurant — Salon et Café fumoir

On parle Allemand, Anglais, Français et Italien.

Restaurant de Strasbourg. — Route de Menton, en face le Casino. — Livraison de bière à domicile.

VILLA BELLA

Appartements meublés, Pension des Familles

Quartier des Moulins

Situation exceptionnelle avec vue splendide sur la mer.
Pianos et musique.

JOLIES VILLAS POUR 22,000 FRANCS.

Facilité de paiement. — S'adresser à M. de Millo.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE RUSSIE, tenu par Ange Gaziello. Quartier du Port, à la Condamine.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

CAFÉ ET RESTAURANT tenu par J.-B. BARRIERA. Déjeuners à 2 fr. et Diners à 2 fr. 50. — Pension.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'ÉTÉ 1868.

La rade de Monaco protégée par ses promontoires est une des plus paisibles de la Méditerranée. La chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse au contact. — Cabines élégantes et bien aérées.

Bains d'Eau douce et Bains de Mer chauds.

Le Casino, qui s'élève à Monte Carlo, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, Wiesbaden et Hombourg. — Nouvelles Salles de Conversation et de Bal. — Cabinet de Lecture où se trouvent toutes les publications Françaises et Etrangères. — Concert l'après-midi et le soir. — Orchestre d'élite.

Le Trente et Quarante se joue avec le Demi refait et la Roulette avec un seul zéro.

Grand Hôtel de Paris, à côté du Casino. Cet Hôtel l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. **Beaux Appartements. Magnifique Salle à manger. Salon de Restaurant. Grand Café avec Billards. Cabinets particuliers. — Cuisine française.**

La ville et la campagne de Monaco renferment des Hôtels, des Maisons particulières et des Villas, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — Station Télégraphique.

Le superbe bateau à vapeur le Charles III, fait le service des Voyageurs entre NICE et MONACO plusieurs fois par jour en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures ; de LYON en seize heures ; de MARSEILLE en six heures.